

# QUEL EST L'IMPACT DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ?

Les espèces exotiques envahissantes constituent un problème récent, mais important pour notre nature.

**Écologique** : les plantes exotiques envahissantes causent de graves dommages à notre nature. Elles supplantent les plantes indigènes, entraînant également la disparition d'animaux qui en dépendent, comme les abeilles et les papillons. Les plantes aquatiques envahissantes peuvent, quant à elles, recouvrir entièrement les cours d'eau, provoquant un manque d'oxygène et de lumière. Ainsi, des zones naturelles précieuses peuvent être irrémédiablement dégradées. Près d'un cinquième des espèces animales et végétales menacées en Europe voient leur déclin attribué aux espèces exotiques envahissantes.

**Économique** : les plantes exotiques envahissantes ont également un coût élevé. D'une part, pour leur gestion et leur lutte, mais aussi en raison de leur présence dans les zones agricoles où elles réduisent les récoltes ou en bloquant les voies navigables pour la navigation intérieure et les loisirs. À mesure que de plus en plus de plantes exotiques envahissantes s'établissent dans notre pays, leurs coûts augmentent également de manière exponentielle.

**Santé** : certaines espèces exotiques envahissantes peuvent également causer des problèmes de santé publique. La sève de la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) provoque de graves brûlures, tandis que le pollen de l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est très allergène et prolonge ainsi la saison du rhume des foins.

# UN CODE DE CONDUITE POUR L'HORTICULTURE

Dans le cadre d'un plan d'action national visant à la prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes, un code de conduite pour l'horticulture a été élaboré en collaboration avec différents partenaires du secteur.



ER : DE GRUYTER, Johan, Secrétariat scientifique national des espèces exotiques envahissantes, Rue Vautier 29, 1000 Bruxelles

# NE LAISSEZ PAS VOS PLANTES PRENDRE LA CLÉ DES CHAMPS



CLIENTÈLE

© Reinhardt Strubbe

© CRDG

© CRDG



Pour plus d'informations sur le code de conduite, le guide des alternatives et les espèces exotiques envahissantes en général : consultez le site web [www.iasregulation.be/plantermalin](http://www.iasregulation.be/plantermalin)

Découvrez comment vous aussi pouvez contribuer à la protection de notre nature contre les espèces exotiques envahissantes.



## QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

# 1



### Connaître ce que l'on plante

Renseignez-vous sur les plantes que vous souhaitez acheter, vérifiez qu'elles ne sont pas des espèces exotiques envahissantes et utilisez des espèces indigènes ou des alternatives sans potentiel d'invasion avéré.

# 2



### Stopper la propagation

Veillez à ce que les plantes n'aient aucune chance de se propager en dehors de votre jardin. Soyez vigilant quant aux plantes qui tentent de s'échapper de votre jardin par des stolons ou des graines, et éliminez les porte-greffes des arbres et arbustes greffés lorsque le greffon meurt. Certains cultivars sont en effet greffés sur des variétés sauvages qui, après leur mort, peuvent repousser et se propager.

# 3



### Gestion des déchets verts

Soyez prudent avec les déchets de taille provenant de plantes exotiques et éliminez-les de préférence avec les déchets verts plutôt que de les composter dans votre propre jardin. Ne les jetez surtout pas dans la nature ! Ces dépôts sont interdits par la loi et passibles d'une amende.

# 4



### Passagers clandestins

Certaines espèces envahissantes (plantes et animaux) peuvent se cacher dans ou sous les pots de fleurs, ou dans l'eau des plantes aquatiques. Vérifiez donc toujours qu'aucune espèce indésirable telle que des vers plats, des fourmis ou d'autres espèces végétales et animales ne se cache dans vos nouvelles acquisitions avant de les planter.

# 5



### Surveillance

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes commence par la collecte de données fiables, il faut d'abord savoir où elles se trouvent. Signalez les espèces exotiques envahissantes si vous en remarquez. Vous pouvez utiliser des applications ou des sites web tels que ObsIdentify, Observations.be ou Inaturalist pour identifier et signaler les espèces.



## ALTERNATIVES

N'utilisez pas d'espèces connues pour être envahissantes et dangereuses pour la nature. Ces espèces figurent sur la liste de consensus, qui répertorie les espèces et variétés qui ne sont plus vendues par les signataires du code. Privilégiez dans votre jardin les espèces exotiques sans potentiel invasif, ou mieux encore, les espèces indigènes. Utilisez le **guide des alternatives**, ou demandez conseil chez votre pépiniériste.

Vérifiez également sur la liste d'avertissement quelles espèces nécessitent une attention particulière pour contrôler leur propagation et leur impact, et quelles espèces il vaut mieux ne pas planter à proximité de zones naturelles ou de rivières et ruisseaux.



En suivant ces étapes simples, vous pouvez vous aussi contribuer à la protection de notre nature contre les espèces exotiques envahissantes, tout en profitant de votre magnifique jardin.